ANDERLUES

# Cokeries: « Qu'on me laisse travailler »

# Selon le propriétaire du site des anciennes cokeries, Biagio Carà, la Région bloque son dossier

achète le site des anciennes cokeries d'Anderlues pour un euro symbolique. Son projet? Construire une zone d'activités économiques et un parc photovoltaïque sur le terril. Malheureusement, plus de dix ans après le rachat du site, aucune avancée majeure n'a véritablement eu lieu. La faute, selon lui, à la Région wallonne qui bloque volontairement le dossier.

Le site des anciennes cokeries accueillera-t-il des entreprises dans un avenir proche? C'est du moins le souhait de Biagio Carà, propriétaire depuis 2006 du site étendu sur près de 55 hectares. « J'ai acheté les lieux pour un euro symbolique. Je souhaite redéployer les anciennes cokeries pour rendre hommage à mon père ainsi qu'à tous les autres qui se sont crevé la gueule dans les mines en Bel-

Son projet, quel est-il? Il se veut être économique et écologique. Après avoir nettoyé tout le terrain dont le sol est l'un des plus pollués de Belgique, Biagio Carà envisage de créer une zone d'activités économiques et installer, sur le terril, un parc photovoltaïque communautaire. « Les citoyens auront l'occasion de se brancher sur le réseau. Le surplus produit sera injecté sur le réseau. Y faire des logements? Il n'en a jamais été question. »

Malgré ce beau projet, Biagio Carà est bloqué dans ses démarches. Et cela depuis de nom-

breuses années. Interdit de tou- colossale pour dépolluer et dévecher à son terrain à cause de ses ennuis judiciaires (voir ci contre), il est contacté par la Région wallonne qui l'exproprie pour cause d'utilité publique. Après avoir introduit un recours, la Région wallonne a finalement été déboutée par le conseil d'État en 2009.

#### UN DOCUMENT OBSOLÈTE

Depuis, cet homme, épaulé par son conseiller technique Jean-François Kreit, tente de lancer le projet. « En mars 2013, j'ai déposé auprès de l'administration wallonne (DGO4) une version du Rapport des Incidences Environnementales (RIE) réalisé par un bu-

#### Biagio Carà a acquis le site pour 1 euro symbolique en 2006

reau d'études en vue de lancer la procédure site à réaménager. Malheureusement, je n'ai pas eu de réponse. Je suis allé chez le ministre et en décembre 2016, la Région m'apprenait que le document était devenu obsolète, sans valeur. La Région s'est clairement assise sur le dossier. J'ai l'impression que le dossier avancerait plus vite si je me re-

Selon Cara, la Région essaye de gagner du temps. « Cela fait 12 ans qu'elle essaie de prendre la main sur ce dossier. Il faut dire qu'elle pourra bénéficier d'une enveloppe

lopper le site. On parle de 50 millions d'euros. »

Malgré tout, Biagio Carà ne lâche pas l'affaire. Un RIE nouvelle mouture a donc été transmis à la Région en mars 2017. « De nouveau, on attend une réponse pour lancer la procédure SAR. Au terme de cette procédure, les nouvelles destinations et utilisations des différentes zones de cette vaste friche pourront être définies. »

#### **ÉNORMÉMENT DE POLLUTION**

De quoi y voir plus clair dans la phase de dépollution. Car de la pollution, il y en a énormément dans le sol des anciennes cokeries. De fait, il figure parmi les 15 sites les plus pollués de Belgique. « On y retrouve des hydrocarbures, des huiles lourdes... »

En vue de réaliser une étude d'orientation portant sur l'état de pollution du sol et des eaux souterraines du site, Biagio Carà a fait appel au bureau d'études SGS Belgium, société agréée en Région wallonne. « En vue de réaliser des forages, j'ai demandé l'autorisation de la Région. Là aussi, je n'ai pas encore eu la moindre réponse. »

Pour ce qui est du financement, Biagio Cara, qui a déjà investi près de deux millions d'euros, compte dépolluer phase par phase. « Ma volonté est que tout se passe bien et qu'on avance. Le dossier est intéressant pour la région. Cela créera de l'emploi. Mais pour cela, il faut me laisser travailler », termine Biagio Carà. •



### **Ennuis judiciaires** Le site mis sous scellés

Le site des cokeries d'Anderlues, le parquet de Charleroi le connaît très bien. De fait, ils sont déjà descendus deux fois depuis le rachat du site par Biagio Carà en 2006. Cette année-là, le parquet, accompagné des forces de l'ordre et de l'auditorat du travail avait mené une première descente. Sur place, les forces de l'ordre ont constaté que des travailleurs déclarés travaillaient sur un chantier, situé à l'entrée des cokeries et dépourvu de tout permis de bâtir.

juin 2015, le juge d'instruction a placé sous mandat d'arrêt Biagio Cara. La raison? Près de 75.000 tonnes de terre venant du chantier Rive Gauche ont été déversées illégalement sur le site. Biagio Carà, qui est allé en prison durant trois jours, ne possédait en effet pas le moindre permis. Depuis, le site est toujours mis sous scellés. O

#### La Région est sur le coup

# La Région wallonne veut exproprier Biagio Carà



Régulièrement interpellé au sujet des cokeries d'Anderlues, le ministre wallon de l'Environnement Carlo Di Antonio souhaite voir la Région wallonne s'approprier le site aux dépens de Biagio Carà, l'actuel propriétaire. Et cela en vue d'entamer une phase de dépollution.

Pour ce faire, la solution retenue par la Région suite à de nombreuses réunions est le recours à l'expropriation. « Cette voie a été choisie car les autres options que nous avons envisagées étaient devenues impossibles », explique le ministre Carlo Di Antonio. Dès lors, la Région wallonne a fait appel a des avocats spécialisés en matière d'expropriation. « Ce travail est en cours. » Dès que l'accès au site sera possible, la SPAQuE se chargera d'entamer la dépollution du site. « Elle pourra reprendre le travail de caractérisation du site qu'elle a entamé afin de définir les conditions spécifiques de réhabilitation. Il va en effet de soi que les conclusions de ce travail de caractérisation sont indispensables pour estimer le coût et le délai de réalisation de la réhabilitation. »

Une fois cette procédure terminée, le site des anciennes cokeries d'Anderlues pourra être assaini. Pour rappel, il a été retenu par le Gouvernement wallon dès 2005 parmi les sites à réhabiliter prioritairement dans le cadre du Plan Marshall 1. Une enveloppe européenne de plus de vingt millions d'euros est prévue pour cela. •

## Son entreprise à San Remo gérée via skype

Juin 2015, des camions de de Jamioulx. » l'entreprise Wanty déversent « *Je n'ai pas eu le temps de* cokeries d'Anderlues.

d'avoir eu l'accord de la commune d'Anderlues, ne possédait ni les autorisations environnementales pour accueillir des déchets, ni les autorisations sol.

d'hui mis sous scellés. « Je tante sociale me rend visite suis allé trois jours à la prison

des terres venant du chantier faire mon travail », explique Rive Gauche sur le site des celui qui clame encore aujourd'hui son innocence Un déchargement illégal se- dans cette histoire. « Il était lon le parquet de Charleroi. prévu que j'utilise les 100.000 De fait, Biagio Carà, en dépit tonnes de terres déversées pour aplanir le site. »

Défendu par Jean-Philippe Mayence, Biagio Carà est actuellement libéré mais sous certaines conditions. « Des urbanistiques conditions assez drastiques », pour modifier le relief du s'insurge Biagio Carà. « Je ne dois plus être en contact avec Le site est encore aujour- la société Wanty, une assistous les trois mois et je ne

peux pas quitter le territoire belge. Ces conditions sont renouvelées tous les trois mois. » À cause de ces conditions sévères selon lui, ce dernier se voit dans l'obligation de gérer son entreprise active dans le secteur de l'immobilier et située à San Remo depuis la Belgique. « J'utilise Skype. »

Biagio Carà vit très mal cette situation. « Chaque jour, je perds de l'argent. Comment voulez qu'une entreprise qui emploie une soixantaine de personnes tourne sans son patron?» 🔾

O.PÂQ.

PONT-À-CELLES

# Les potagers partagés poussent!

les potagers collectifs en libreaux quatre coins du monde... Y compris chez nous.

Depuis trois mois, les bacs potagers partagés fleurissent dans les espaces publics pontà-cellois.

L'initiative en revient à l'association « Pont-à-Celles en transition », un collectif de citoyens de la localité, qui expérimente des alternatives de consomma-

Venus tout droit d'Angleterre, mettant des bacs potagers ou fèrent ainsi aux quatre coins des boîtes à livres à disposition service essaiment désormais en différents endroits (bibliothèque, parc...) dans la com-

Ce projet, présenté dans le cadre de l'opération « Vis mon village» a été retenu par la Fondation Roi Baudouin. Et financé à hauteur de 5.000 euros pour propager la lecture et la culture partagées.

#### LES LIVRES AUSSI

tion. C'est là qu'a germé l'idée Les boîtes à livres, en concertade favoriser les rencontres en tion avec la commune, proli-

de la localité, dans les espaces publics, mais aussi à la commune, dans les maisons de village, les commerces..

Suivant le même principe, et toujours en concertation avec la commune, les bacs potagers partagés colonisent, eux aussi, les quartiers pont-à-cellois. Une dizaine d'entre eux se sont déjà propagés : rue des Petits Sarts et Place des Combattants à Viesville, allée de Cossuvelle, rue des Écoles à Pont-à-Celles, Place du Bois Renaud à

Pont-à-Celles, Place Albert 1er à Buzet, Rue Félicien Molle à Luttre...

Ces bacs potagers ont non seulement été réalisés par les membres du groupe. Mais ils sont aussi garnis, entretenus, arrosés par les citoyens. Et tous peuvent venir s'y servir librement et gratuitement pour les consommer. Les plantes aromatiques, qui se prêtent volontiers au partage, ont la cote. Mais on y trouve aussi des légumes. Servez-vous... •

